



Vous avez du remarquer : un journal de village qui commence par des poèmes, ce n'est pas sérieux. Peut-être est-ce un peu ce que l'on cherche. Simplement donner à voir, à entendre, tendre l'oreille.

Et puis la poésie est une respiration. On en a bien besoin n'est-ce pas ?

Alors écrivez des poèmes. Comment faire un poème ?

Écoutons Raymond QUENEAU

Sommaire :

Poèmes

Conseils Municipaux

Déchetterie

L'aire de jeux

Service National

Les Associations :

- Lire en Orxois

La gagnante et son cadeau

Une conteuse à Chézy

Un article sur la violence

- Bien vivre à Chézy

Rappel des activités

- Cie d'Arc de Chézy

Un jaguar pas trop méchant

Le concert de viole de gambe

La sortie à REIMS

Le village embellit

Renseignements mairie

Comment faire un poème ?

Bien placés, bien choisis
 Quelques mots font une poésie
 Les mots il suffit qu'on les aime
 Pour écrire un poème
 On ne sait pas toujours ce qu'on dit
 Lorsque naît la poésie
 Faut ensuite chercher le thème
 Pour intituler le poème
 Mais d'autres fois on pleure on rit
 En écrivant la poésie
 Ça a toujours kekchose d'extrême
 Un poème.

Raymond QUENEAU

Pour toi mon amour

Je suis allé au marché aux oiseaux
 Et j'ai acheté des oiseaux
 Pour toi mon amour
 Je suis allé au marché aux fleurs
 Et j'ai acheté des fleurs
 Pour toi mon amour
 Je suis allé au marché à la ferraille
 Et j'ai acheté des chaînes
 De lourdes chaînes
 Pour toi mon amour
 Et puis je suis allé au marché aux esclaves
 Et je t'ai cherchée
 Mais je ne t'ai pas trouvée
 Mon amour.

Jacques PREVERT

La poésie est cette démarche qui par le mot, l'image, le mythe, l'amour et l'humour m'installe au cœur vivant de moi-même et du monde.

Aimé CÉSAIRE

Responsable de la rédaction : Jacques AMETJournal tiré à 180 exemplaires
 Rédaction et relecture : Mmes QUENDEZ, F. POTEL, MM AMET, BOUGON, A. POTEL, RICHARDOT

Compte rendu du Conseil Municipal du 24/03/03

Le compte administratif des finances de la commune pour 2002 a été présenté par le maire. Le budget prévisionnel pour 2003 sera étudié et voté à la prochaine réunion du Conseil le 10/04/03.

Un bout du chemin de Dammard (au-delà de l'ancienne gare) était cultivé. M. POTEL a obtenu qu'il soit à nouveau utilisable, mais il faudra l'entretenir : chemin et talus.

Profitant de la réfection de la rue de la gare, le conseil **avait** envisagé l'enfouissement des lignes aériennes EDF et Téléphoniques. Le devis de ces travaux s'élève à 10.000 € pour EDF et 21.000 € pour le téléphone. Il faut faire la totalité du travail sinon cela n'aurait pas de sens. Pourtant ce montant nous semble, pour le téléphone, bien trop élevé.

Dans l'attente de subvention, le conseil décide de suspendre sa décision mais lance l'opération d'enquête publique pour effectuer les travaux de la route. Le Commissaire enquêteur proposé et accepté par le conseil est M. GODIN.

Le Conseil accepte l'ouverture d'une nouvelle classe à Chézy et demande une subvention pour l'équiper. Il y a toujours des problèmes de comportement dans le car de ramassage scolaire.

L'inauguration du nouveau Château d'eau (enterré) de "La Voie du Châtel" aura lieu le samedi 14 Août 2003. Il aura coûté 1 million d'€uros.

Compte rendu du Conseil Municipal du 10/04/03

Le compte administratif 2002, étudié lors de la séance du 24 Mars 2003, est approuvé par le conseil à l'unanimité.

L'affectation des résultats fait apparaître un solde positif de 35.048 € pour 2002, reporté sur 2003 et approuvé à l'unanimité.

La prévision des comptes pour 2003 est approuvée à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du maire d'augmenter légèrement les taux d'impositions de la commune pour 2003. Ils seront les suivants :

TAXE	En 2002	Taux de référence de l'état (obligatoire)	Voté pour 2003
d'habitation	6,40	6,50	6,53
Foncière (bâti)	6,88	6,98	7,02
Foncière (non bâti)	16,95	17,21	17,03
Professionnelle	6,17	6,26	6,20

Pour l'entretien des bois, l'ONF nous a envoyé un devis de 1.649 €

Il a été décidé d'acheter 2 buts pour la cour de l'école, pour permettre aux enfants de se détendre en attendant le car de ramassage.

Les monstres doivent passer à Chézy le 7 Juillet 2003.

La deuxième phase de l'étude d'assainissement est en cours. Elle va étudier la géographie du village puis effectuer un carottage (étude des sols) qui permettra la définition du zonage (regroupement de zone d'habitation suivant les possibilités d'assainissement).

OUVERTURE (suite et fin)

La **déchetterie** tant attendue doit ouvrir à Neuilly St Front le 22 Mai 2003.

Une information sur son utilisation sera diffusée par la CCOC.

Les habitants de la commune pourront y accéder gratuitement.

Aire de jeux

La mise aux normes de sécurité des installations a provoqué un retard, car il a fallu re-créer jusqu'à 50cm avant de remplir les aires de jeux de gravillons.

Ces travaux permettent d'assurer une sécurité maximum aux enfants, mais toujours sous la responsabilité de leurs parents.

Opérations terminées
le 14 mai 2003.

Mais attendez encore l'ouverture officielle pour emmener vos enfants.



Un dernier souvenir, avant l'achèvement des travaux.

Merci pour la participation de plusieurs familles au travail bénévole effectué. Si les maris étaient sur l'aire de jeux, leurs femmes sont venues les soutenir avec café, gâteaux, crêpes ou cidre.

Cette aide a permis d'économiser à la commune au moins 8.000€
(montant évalué sur le devis pour sceller et monter les jeux).

L'opération complète aura coûté à la commune environ 12.000€.

Inauguration par Monsieur le maire le mardi 27 Mai 2003 à 18 heures.

Service National

La loi impose aux communes d'avoir un interlocuteur pour les informations liées au "Service National". A Chézy-en-Orxois, Monsieur Laurent SIMON s'est proposé pour suivre ce problème.

Nous vous rappelons les obligations et les conséquences :

- ⇒ Recensement obligatoire à la mairie du domicile dès 16 ans (ou dans les 3 mois qui suivent) des garçons et des filles.
- ⇒ Avec carte d'identité et livret de famille.
- ⇒ Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie (à conserver précieusement).
- ⇒ Un livret d'information vous sera remis.

L'attestation vous permet :

- ⇒ De vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : BAC, BEP, Permis de Conduire, etc.
- ⇒ D'effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
- ⇒ De prolonger cette journée par un volontariat civil ou militaire au service de la défense du pays, si vous le souhaitez.



LIRE en ORXOIS

BIBLIOTHEQUE

Marie Laurence DECOCK, la gagnante du lâcher de ballons de la fête de Chézy, était ravie lorsqu'elle a reçu son cadeau des mains de Mme POTEL : un livre illustré de la région de l'Ourcq.

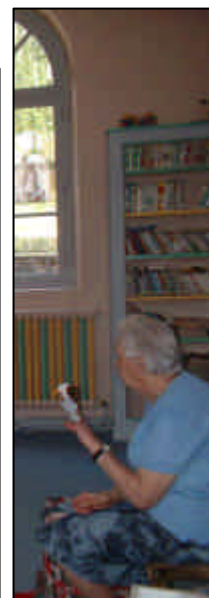


Pour bien lire
Ne pas hésiter à commencer tôt.



Mercredi 14 mai,
Mme PANNET,
conteuse, a passionné
les petits et les grands.

Une assistance envoûtée et attentive à ses histoires merveilleuses, montre l'intérêt pour ce types de rencontre, qui sera renouvelé.



C'est bientôt la fête des mères !!!!
Il me revient un poème, appris en classe, pour le lui réciter lors de cette fête.

Mais vous pouvez aussi en écrire un pour elle. C'est encore plus agréable.

Oh , l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie
Pain généreux qu'un dieu partage et multiplie
Table toujours servie au paternel foyer
Chacun en a sa part et tous l'on tout entier.

Victor HUGO



Nouveaux horaires d'ouverture :

Le mercredi de 16h à 17h et le samedi de 15h à 16h.

Animation : 2ème mercredi du mois à 15h.

Cotisations (sur place) : De 0 à 18 ans : **2,30 Euros.**

Après 18 ans : **7,50 €**(par famille)

On constate dans nos villages des formes de violence telles que vandalisme, incivilités, vols, dégradations de biens individuels ou collectifs, excès de bruit, non-respect des règles de circulation routière, non-respect de l'environnement, etc....

On constate dans nos écoles et nos transports scolaires, des violences verbales et physiques de la part d'un grand nombre d'enfants, et ce qui est encore plus inquiétant, d'enfants de plus en plus jeunes...

Dans ce numéro et les suivants nous vous donnerons à lire des articles pouvant aider à la réflexion et à la discussion à partir de ces constatations... Celui-ci est paru dans la revue "**Psychologie**" en 2002.

Repères et interdits sont nécessaires au développement de l'enfant.

Ne pas les lui donner c'est selon la psychanalyste Claude HALMOS l'exposer à de graves difficultés.

Les psychanalystes qui reçoivent les enfants peuvent à loisir le constater : une nouvelle génération de petits patients peuple désormais leurs cabinets. Elle est constituée d'enfants jeunes (de l'âge de la maternelle ou du cours préparatoire).

Ils présentent tous des symptômes invalidants et curieusement identiques : difficultés d'apprentissage ou de socialisation, problèmes de comportement, "retards". Et ils ont tous en commun de n'avoir pas une histoire familiale suffisamment lourde pour justifier leurs troubles.

De quoi souffrent ces enfants alors ? Le travail mené avec eux et leurs parents le fait apparaître rapidement : d'une **absence de "limites"**.

Elle se manifeste en principe de trois façons :

1. Ils ne sont pas **suffisamment "poussés" à l'autonomie** . A 5 ou 6 ans, ils ne se débrouillent pas seuls dans le quotidien (alors qu'ils en seraient parfaitement capables). On continue à les laver, les habiller, etc.

2. **Leur place ne leur a jamais été clairement signifiée**. Ils sont, par exemple, mêlés à la vie de couple de leurs parents.

3. Les **règles**, dans la vie quotidienne, sont toutes élastiques et floues.

A l'évidence et contrairement à ce croient les parents qui ont peur de les mettre, les limites ne relèvent en rien du dressage et de la répression.

Elles sont, au contraire, un facteur d'épanouissement pour l'enfant.

D'abord, parce que ces limites lui permettent de se construire. Un enfant ne grandit jamais "**naturellement**". Pour y parvenir, il a besoin de ses parents (ou de personnes adultes qui occupent une place parentale).

Pourquoi ? Parce qu'"**avancer**" suppose que l'enfant remette, à chaque étape ses cartes en jeu, qu'il accepte de quitter le palier confortable, agréable et rassurant qu'il a atteint, et se risque dans l'escalier pour gagner l'étage supérieur.

Opération qui exige de lui un effort comparable à celui que doit fournir un sportif qui tente de dépasser son record du moment .

Nécessaires à la construction de l'enfant, les **limites** lui sont également indispensables pour qu'il se sente en sécurité : il ne peut pas se sentir protégé par des adultes qui ne sont même pas capables de lui imposer, à lui, la moindre règle. Mais aussi pour qu'il accède à la compréhension des lois sociales.

On s'inquiète, aujourd'hui de la montée de la délinquance et l'on tente (au travers de diverses expériences) de l'enrayer en agissant sur les adolescents qui s'y livrent. Malheureusement, prendre le problème à cet âge-là est généralement trop tard, **car ce n'est pas à 12 ans que se fabrique un délinquant, mais à l'âge de 2, 3, 4, ou 5 ans.**

Ce qui permet à un adolescent d'être "dans la loi", c'est à dire de **résister aux tentations** du monde, et surtout au "**pulsionnel**" en lui (à l'envie "animale", et normale, "de prendre", de "frapper", etc.), c'est d'avoir appris à le faire, pas à pas, depuis toujours.

Non pas seulement par de "bonnes paroles", mais au travers **d'actes**, de règles posées dans le quotidien à propos de toutes les choses de la vie, aussi petites soient-elles.

De telle façon qu'elles lui permettent de comprendre avec sa tête, mais aussi avec son corps (sa sensibilité, etc.), le respect du monde et des autres. Par exemple : " On ne bouscule pas la vieille dame : ses jambes ne sont pas assez solides", "On ne sert pas le cou du chat : ça lui fait mal", "**Les bonbons que tu as pris**, on va les rapporter à l'épicier. Si tout le monde lui prend tout sans payer, il ne pourra plus vivre."

Mais l'intégration par l'enfant des règles interhumaines suppose également deux choses: que les **adultes** lui montrent qu'eux même y **sont soumis** et les **respectent**; sinon, l'enfant, convaincu que les adultes usent de leur force pour "**faire la loi**" au gré de leur plaisir, tentera, devenu grand, de faire de même..

Et que ces mêmes adultes ne se contentent pas de "dire" les règles, mais qu'ils se donnent les moyens de les faire respecter. Car une règle dont on n'exige pas le respect n'est pas une règle mais un vœu pieu.

Et les conséquences de ce détournement de sens sont toujours graves. Si la préfecture de police se contentait de supplier les automobilistes de s'arrêter aux feux rouges, pense-t-on à ce qui pourrait arriver ?

Ce bon sens élémentaire, notre société semble l'avoir, aujourd'hui, bien souvent perdu. Et c'est regrettable car, parallèlement aux violences physiques ou psychologiques - parfaitement condamnables - il en existe une autre, plus subtile, mais également destructrice : celle du "**laisser-faire**", qui abandonne l'enfant, sans repères, à ses pulsions.

Mettre des **limites** à leur enfant et les faire respecter n'est pas seulement, pour les parents, un droit.

C'est un devoir "vital pour cet enfant" d'éducation.

Claude HALMOS
Revue "Psychologie" n° 204 de Janvier 2002.

Bien vivre à Chézy

Rappel des activités :

1/ Pour garder la forme

"Faites bouger vos gambettes" le mardi de 9h à 10h15. La séance consiste en :

- ⇒ Un réveil musculaire
- ⇒ Des exercices d'assouplissement
- ⇒ Des abdominaux
- ⇒ Un massage du dos
- ⇒ Une séance de relaxation

Et c'est gratuit ...

2/ Marche à pied

Environ une fois par trimestre, à la place de la gymnastique, et si le temps le permet, nous allons à pied à la Ferté Milon (en passant par St Quentin sur Allan) et déjeunons (facultatif) au restaurant des Ruines.

3/ Concert à Chézy en Orxois

Le dixième concert annuel aura lieu pour la 2^{me} année consécutive dans le cadre du Festival "Jean de la Fontaine", **le Samedi 24 Mai à 20h45** dans l'église de Chézy en Orxois.

Pour ceux qui aiment la musique classique, ce sera un concert magnifique. Nous accueillerons le grand artiste de la "Viola de Gambe", WIELAND KUIJKEN et l'ensemble LACHRIMAE CONSORT dans un programme de MARIN MARAIS et Ste COLOMBE qui rappellera, à ceux qui l'ont vu, le film "Tous les matins du monde".

Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel, surtout que l'association "Bien vivre à Chézy" vous offre, à titre d'encouragement, la moitié du prix du billet (9 €) et la Mairie ajoute 5 €

Le prix de la place pour les habitants du village sera donc de 4 €, sur présentation de votre carte d'identité. Réservation obligatoire de 9h à 22h au "03.23.71.40.10".

4/ Adhésion à l'association : 10 € pour l'année.

Si certains habitants souhaitent créer une activité complémentaire dans le cadre de cette association, la porte est grande ouverte à vos suggestions.

La Présidente : Chantal de COLOMBEL : téléphone "03.23.71.40.10".

Compagnie d' Arc de CHEZY-en -ORXOIS



Les 26 et 27 avril 2003, malgré la pluie 87 archers de la région, se sont déplacés à Chézy-en-Orxois pour disputer le concours fédéral. Les résultats sont donnés par le Président Jean-Luc PANTOUX . La coupe a été remportée par Mme Dominique RENAUD.

Le 10 mai, tir à l'oiseau, pour désigner le Roi de Ronde des Compagnie du Sud de l'Aisne. Le gagnant des juniors est Benjamin LE JARD de Chézy (2 années de suite). Celui des adultes est Fabrice VERCAUTEREN.

Prochain concours à Chézy les 21 et 22 Juin : Challenge DAMERY.

Andréa, Erika, Fabrice, Fanny, Lise, Valentin et Xavier ont vu à la télé ce film qui leur a beaucoup plu. Ils ont écrit ensemble un résumé. Valentin a dessiné ce magnifique jaguar pour l'illustrer.



Wanu, un Indien d'Amazonie, accompagné de son interprète (Jean Reno), arrive à Paris pour une visite de sensibilisation à la dégradation de la forêt de son pays. Il rencontre un homme, François Perrin (Patrick Bruel), dans un ascenseur et le suit chez lui. Comme Wanu n'a pas d'habits, Perrin lui donne un manteau et une couverture et Wanu lui donne ses colliers en échange.

Wanu a un malaise et va à l'hôpital. Campana (l'interprète) amène Perrin pour voir Wanu, qui dit à Campana que Perrin est "l' élu", il est la seule personne capable de le sauver de la mort et il doit aller chercher l'âme de Wanu en Amazonie. Et Wanu tombe dans le coma.

A l'aéroport Perrin ne veut plus partir, mais des tueurs poursuivent Perrin et le frappent car il leur doit de l'argent. Campana l'aide et ils partent. Arrivés en Amazonie, Perrin s'attendait à un hôtel plus beau et il voudrait repartir. Le soir, tout d'un coup, les tueurs arrivent et Perrin commence à se battre. Et au même moment Wanu fait une crise cardiaque. Perrin revoit Wanu en lui.

Le matin Perrin, Campana et Maya (l'amie d'un des poursuivants) se sauvent en barque. Perrin n'arrête pas de se gratter à cause des moustiques et Maya va lui chercher des plantes contre les moustiques. Les bandits les retrouvent et ils se sauvent sur la terre ferme. Perrin ne veut plus aller chercher l'âme de Wanu. Plus tard ils arrivent au village et se retrouvent entourés d'Indiens et Perrin doit se battre avec le chef. Mais Perrin ne veut pas se battre. Campana lui se bat contre les bandits qui les ont retrouvés. Il est blessé et il est épuisé. Au même moment Wanu se réveille. Alors Perrin vient au secours de Campana et il gagne.

Alors Perrin et Campana retournent en France et Wanu peut retourner en Amazonie.

Un concert à Chézy, c'est un événement !!!!

Le samedi 24 mai 2003, dans l'église de Chézy, à 20h30,
venez écouter **pour 4 petits Euros**, (pour les habitants de Chézy)
une musique qui va vous dépayser.

Il faut impérativement réserver et retirer les places avant le concert
(chez Mme de Colombel : téléphone 03.23.71.40.10)

Pour ce prix n'hésitez pas, par **curiosité**, pour le **plaisir**
et parce que cela se passe à deux pas de chez vous.



Découvrez et faites découvrir à vos enfants cette musique fascinante et mystérieuse de 2 violes de gambe avec clavecin et théorbe (sorte de luth) interprétée avec tendresse et délicatesse par des interprètes d'exceptions de classe internationale.

On voit sur la photos deux des
musiciens qui officieront :

**Philippe Foulon et
Jean-Charles Léon**



Holiday on Ice à REIMS le 25/04/03

Cinquante quatre personnes de Chézy et des alentours étaient présentes à 18h30, pour attendre le car qui devait les emmener voir le spectacle sur glace à REIMS.

Tous sont revenus enchantés à 1 heure du matin tapante à l'église de Chézy.

Le spectacle a ravi les petits et les grands par la beauté des costumes, la variété des scènes et la musique endiablée.

Un grand merci à Mesdames POARD et GOJARD qui se sont démenées pour rendre possible cette sortie intercommunale.

Doucement le village change et embellit. Le ru qui serpente derrière l'église a été curé. Le muret du ru a été consolidé. Le mur de l'ancien gîte, rue des Ardillières est en cours de rénovation. Des parterres entourent les panneaux des 3 entrées de Chézy. Ils seront bientôt fleuris.



Le 28 JUIN 2003 pensez à la BROCANTE de Chézy en Orxois



Le 10 Juin 2003, le CCAS de Chézy organise une sortie de découverte de la Côte d'Opale. Réservation auprès de Mme POARD avant le 24 Mai (Pendant les permanences de la mairie ou en lui téléphonant au 03.23.71.45.22) Prix des places pour la journée et par personne : 45,08 €uros (pour les + de 60 ans de Chézy).

Si vous souhaitez informer le village d'un événement qui vous concerne (mariage, naissance, baptême, décès, annonces ou autres), n'hésitez pas. Mettez nous un mot ou passez à la permanence du Samedi (de 11 heures à midi). Nous rédigerons ensemble (si vous voulez) un petit encart que nous passerons dans le journal.



RAPPEL : Les permanences du secrétariat de la Mairie ont lieu les **Mardis** de 17 à 19 heures et les **Jeudis** de 9 h à 11 heures. Il est possible d'avoir un rendez-vous en dehors de ces jours, en téléphonant au **03 23 71 41 20** et en laissant un message, pour que l'on puisse vous rappeler et convenir d'une date.

Le samedi de 11 h à midi permanence d'élus : passez nous voir.